

**ACTIONS DU SCHEMA DE MUTUALISATION 2021-2026 / ETAT D'AVANCEMENT**

	<b>ACTIONS</b>	<b>Point d'avancement</b>
<b>DIRECTION ET PILOTAGE</b>	Création de services communs d'appui à la direction générale en 2021 regroupant les différents services et fonctions en appui direct de l'équipe de direction générale :	
	Mission Coordination et Services aux communes – dont Communication interne Valorisation des grands projets Ressources Espace public et cadre de vie Mise à disposition partielle de la direction et du secrétariat de la direction proximité citoyenneté	Mis en oeuvre au 1er octobre 2021 Convention mad Mise en oeuvre au 1er octobre 2021
	Mutualisation partielle démo-participation citoyenne	Recrutement d'1 cadre A et d'1 cadre A à la Ville de Dijon et à la métropole
<b>GESTION DU COURRIER</b>	Mise en place d'un service commun du courrier	Mis en oeuvre au 1er octobre 2021. Recrutement fin 2021 d'une nouvelle responsable commune Regroupement des deux équipes sur le site Heudelet depuis le 15 juin 2022 Finalisation du diagnostic des besoins.
	Mutualisation des solutions et des moyens d'enregistrement, de diffusion et d'affranchissement du courrier	Diagnostic finalisé.
	Acquérir et mettre en œuvre une GED commune	En cours : test d'une solution avec 4 directions A venir
	Mutualiser les marchés : d'affranchissement, de transport des courriers des collectivités	En cours : affranchissement mutualisé, mise sous pli mutualisé
<b>GESTION ACCUEIL</b>	Mise en place d'un service commun	Mis en oeuvre au 1er octobre 2021
	Harmonisation des process	En cours
<b>COMMUNICATION</b>	Mise en place d'un service commun de la communication externe	Mis en oeuvre au 1er janvier 2022
	Etudier l'articulation des sites internet des collectivités pour que l'utilisateur dispose d'un portail d'entrée 'service public'	A venir
<b>RESSOURCES HUMAINES</b>	Elargissement des adhésions à étudier en cas d'évolution de la réglementation autour des compétences des CDG. / Préalable : convergence des outils indispensable pour l'exercice de certaines missions.	
	Favoriser la mobilité entre collectivités de la métropole	
	Animer un réseau des DRH des collectivités Formation	
	Création d'un catalogue métropolitain de formations, Mutualisations de marchés de formation	en cours Dijon ville, métropole et CCAS
<b>ACHATS PUBLICS</b>	Mise en place de formations inter-collectivités pour en limiter le coût et favoriser la culture commune.	
	Intégration des nouveaux adhérents au service commun	réalisé
<b>LOGISTIQUE</b>	Extension du périmètre à étudier : groupement de commandes possibles avec EPCI partenaires, EPL...	
	Modification du périmètre du service commun	Réalisé en octobre 2021
	Mise en place d'une plateforme de services et d'un magasin commun Expérimenter avec 1 ou 2 communes les services possibles en matière de gestion des stocks	Fait en 2019 Prévu en 2023
<b>REPROGRAPHIE</b>	Après expérimentation possibilité d'étendre aux communes volontaires	A étudier en 2024
	Mutualiser les marchés de fournitures et services de reprographie. Harmoniser les process entre les collectivités	Mis en oeuvre
<b>ENTRETIEN-NETTOYAGE DES LOCAUX (hors groupes scolaires)</b>	Mutualiser les marchés	EN COURS
	Mise en place d'un service commun	fait en 2021
<b>DOCUMENTATION</b>	Mutualisation des abonnements et de leur suivi lorsque cela est possible : Selon abonnements et termes des contrat ouverture à toutes les communes de la métropole Préalable : inventaire à réaliser	Marché agence de presse passé en centrale d'achat été 2022.
	Ouverture de l'espace documentaire Sésame à des agents de toutes les communes de la métropole	Espace ouvert en 2021; des communes ont déjà des comptes créés
	A étudier : ouverture de l'espace documentaire élargie à tous les agents des communes de la métropole dans le cadre d'un marché commun.	
<b>FINANCES</b>	Création des services communs des finances en 2019 Périmètre actuel: Dijon métropole + Ville de Dijon et CCAS de Dijon - Aide ponctuelle aux autres communes - Périmètre possible : Extension et formalisation avec EPL- Aide ponctuelle aux autres communes	
	A étudier : l'ouverture de certains de ces services communs à d'autres communes	
	En cours d'étude : Mise à disposition d'outils de prospectives budgétaires, de gestion de la dette...	Formation proposée et organisée en décembre 2022 à l'utilisation de la plateforme de gestion de la fiscalité OFEA mise à disposition gratuitement et utilisée par 9 communes hors Dijon. Plateforme de gestion de la dette FINANCE ACTIVE, également mise à disposition à titre gratuit, utilisée par 14 communes hors Dijon.
<b>CONTRÔLE DE GESTION</b>	Création et animation d'un observatoire des coûts et des tarifs métropolitains	
<b>SYSTÈME INFO ET NUMÉRIQUE</b>		

<b>NUMERIQUE</b>	Extension du périmètre du service commun	5 nouveaux adhérents intégrés au 1er janvier 2022
<b>JURIDIQUE</b>	Mutualiser les marchés de prestations juridiques et les abonnements à des revues/outils juridiques Extension possible sur l'ensemble des communes +EPL	
<b>ASSURANCES</b>	Mise en place d'un service commun (en 2019) : extension possible à toutes les communes volontaires	Intégration de 2 nouveaux adhérents au 1er janvier 2022 avec la conclusion anticipée de nouveaux marchés d'assurances au 01/01/2022.
	Mutualiser les marchés de conseil en assurances et d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre de la mise en concurrence des prestations de services d'assurances	Conseil en assurances et d'assistance à maîtrise d'ouvrage en cours avec un prestataire pour une mise en concurrence des prestations de services d'assurances efficiente pour les communes concernées par le renouvellement de contrats d'assurance.
	Mise à disposition d'outils de gestion et de suivi des risques et sinistres : possibilité d'extension à toutes les communes volontaires	En cours d'étude
<b>ÉCOLOGIE URBAINE</b>	Mise en place d'un service commun de l'écologie urbaine en 2018 : à étudier ouverture ultérieure à d'autres communes	Les compétences réglementaires dans le domaine de l'écologie urbaine sont métropolitaine. Certaines communes ont par ailleurs des ambitions dans le domaine de l'écologie ou du développement durable et se dotent d'outils. Pas à ce jour de demande des Communes nécessitant une ouverture du service à d'autres collectivités.
	Dispositif Illicommunes : animation du conseil en énergie partagé et animation du réseau Communes / Dijon Métropole autour des enjeux et projets énergétiques et climatiques Renouvellement du marché d'assistance nécessaire	Renouvellement du marché en cours et devrait être octroyé début 2023. Des conventions avec les communes volontaires qui souhaitent bénéficier du dispositif devront être renouvelées.
<b>DROITS DES SOLS ET ASSISTANCE JURIDIQUE URBANISME</b>	Dématérialiser l'instruction des autorisations d'urbanisme	Les dossiers d'urbanisme peuvent être déposés en ligne depuis le début d'année 2022, et ce sur l'ensemble du territoire métropolitain
	Déploiement du même outil de gestion	Cartad est utilisé par l'ensemble des communes de la métropole et le portail des services est accessible par nos partenaires afin d'accéder aux dossiers dématérialisés
	Réfléchir à la mise en œuvre d'une cellule de contrôle des travaux Face à l'augmentation des infractions aux autorisations d'urbanisme délivrées en matière de gestion des eaux pluviales, de modalités de raccordement à l'espace public, d'aspect extérieur des constructions projetées (...) constatées sur l'ensemble du territoire métropolitain, une réflexion pourrait être engagée pour la constitution d'une cellule commune de contrôle des travaux.	réflexion en cours/ intégration des éléments de la DGEPCV
<b>FONCIER/PATRIMOINE</b>	Formalisation de la mise à disposition de moyens au bénéfice de l'EPFL	en cours
<b>GESTION SALLES /MANIFESTATIONS</b>	A court terme : Mutualisation des solutions, des moyens logistiques et humains des affaires générales de la ville de Dijon et de la métropole en vue d'optimiser le service et les coûts	en cours
	Création d'un service commun	Mis en œuvre au 1er octobre 2021
	Harmonisation des tarifs (ou valorisations) des espaces : à étudier périmètre plus large possible si les communes souhaitent faire converger les tarifs de leur mise à disposition	noté aux conseils en juin 2022 pour Dijon ville et métropole - Voir si d'autres communes intéressées
	Mutualiser les marchés de prestations traiteurs. Formalisme : marché via la centrale d'achat	En cours
	A plus long terme, à étudier : - L'intérêt d'étendre le périmètre du pôle "manifestations" - La possibilité d'un parc commun de matériel événementiel pour les communes de la métropole	
<b>ENTRETIEN EXPLOITATION RENOVATION DOMAINE PUBLIC</b>	Mise en place d'un service commun Voirie , d'un service Propreté urbaine et un service espaces verts Périmètre : Métropole - Ville de Dijon et CCAS	Mis en œuvre au 1er janvier 2022
	Signature de conventions de gestion : Conventions de gestion de la viabilité hivernale (déneigement et salage des voies métropolitaines réalisés par les communes). Périmètre actuel : Daix, Fény et Talant - Réactualisation à prévoir compte tenu du transfert des routes départementales	réactualisation à faire compte tenu du transfert des routes départementales
	Mise en place d'un service commun Données topographiques - techniques et Planification des activités en 2021 pour Dijon métropole et la Ville de Dijon.	Mis en œuvre au 1er octobre 2021
	Mise en place d'un service commun Paysage et espaces publics en 2021	Mis en œuvre au 1er octobre 2021
	Mise en place d'un service commun Gestion du domaine public et développement en 2021 Périmètre : Dijon métropole - Dijon et CCAS	Mis en œuvre au 1er octobre 2021
	En matière de publicité sur l'espace public : Mise en place d'un service commun RLPI en 2021 : Toutes communes	mis en œuvre au 1er janvier 2022
	Mise en place d'un service commun Bâtiments en 2021 Périmètre : Métropole - Ville de Dijon et CCAS	Mis en œuvre au 1er octobre 2021
	Mise en place d'un service commun de l'énergie en 2021 Périmètre : Métropole-Ville de Dijon et Ccas	Mis en œuvre au 1er octobre 2021
	Mise en place d'un service commun Sécurité civile, équipements urbains et coordination Périmètre : Dijon métropole - Dijon et CCAS	Mis en œuvre au 1er octobre 2021
	A étudier éventuellement : Ouverture du service commun Sécurité civile, équipements urbains et coordinationaux communes volontaires ultérieurement	Expérimentation à venir avec la ville de Chenôve pour la coordination de leurs astreintes par les télécontrôleurs OnDijon à partir d'avril 2024
	Actualisation et Signature de conventions de gestion d'équipement pour l'Entretien et maintenance de l'éclairage public communal par la métropole	Non démarré
	A étudier ultérieurement : Transfert de l'éclairage public communal	Non démarré
	Mutualisation des marchés : Toutes communes volontaires	
	Déploiement d'outils mutualisés : GCI (Gestion Centralisée des Interventions), Muse, Application mobile	en cours (10 communes équipées de la GCI, 4 prochainement équipées)
A plus longue échéance : Envisager la mise en œuvre d'un plan de sauvegarde intercommunal		
Développer un réseau DST métropolitain pour partager et améliorer notre connaissance des territoires		

<b>GESTION ENTRETIEN REPARATION FLOTTE AUTOMOBILE</b>	Mutualisation des compétences métiers nécessaires à la gestion, l'entretien et la réparation du parc de véhicules et matériels roulants : Mise en place d'un service commun Garage en 2021 Périètre: Métropole - Dijon et CCAS	Mis en oeuvre au 1er janvier 2022
	A étudier : Ouverture à d'autres communes volontaires ultérieurement	une expérimentation pourrait être envisagée comme test de faisabilité
<b>RELATIONS INTERNATIONALES</b>	Mise en place d'un service commun des Relations internationales en 2021	Mis en oeuvre au 1er octobre 2021
	Mutualiser les outils de veille et certains marchés le cas échéant.	
	Articulation des compétences locales, associations, université/écoles, acteurs culturels, entreprises... fédérées autour de projets et temps forts annuels de l'action internationale métropolitaine.  Mise en place d'appels à projets internationaux visant à stimuler l'engagement de la société civile sur le territoire en lien avec les partenariats internationaux noués par la Ville de Dijon et la Métropole.	
<b>TOURISME</b>	Mutualisation de moyens humains nécessaires au bon fonctionnement de l'OT / convention à signer Stimuler les énergies communales et métropolitaines pour le développement de circuits touristiques variés et attractifs et la mise en valeur des forces du territoire. Animer la réflexion prospective pour alimenter le schéma de développement touristique métropolitain	Recrutement réalisé pour la direction de l'OT mutualisée mi-temps OT mi-temps DM / Convention à mettre en oeuvre pour le recouvrement de la taxe de séjour (mad DSF)
<b>DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE</b>	Mise en œuvre d'une signalétique commune pour toutes les zones d'activités artisanales et économiques du territoire - Mutualisation possible des marchés pour la signalétique (fourniture et pose) mise en œuvre. Assurer une meilleure circulation de l'information relative aux activités économiques entre les communes et la métropole. Assurer un meilleur suivi des entreprises dans le cadre d'un réseau des agents municipaux et métropolitains.	
	Travail à mener avec les clubs d'entreprises pour le développement de services de proximité pour les entreprises et les zones d'activité comme les services de conciergerie, mobilité partagée, animations spécifiques	
	Faire bénéficier de l'expertise des services métropolitains au syndicat mixte de l'aéroport, aux fins de développer les activités aéroportuaires et l'attractivité du territoire : Mise à disposition de moyens RH notamment (Développement économique, Finances, Réseaux ...)	Convention avec le syndicat mixte de l'aéroport à reconduire – Mise à disposition partielle de moyens à intégrer et valoriser.
	Favoriser les initiatives entrepreneuriales sur l'ensemble du territoire en synergie entre les différentes collectivités et organiser le maillage territorial pour le développement des outils et des actions pour favoriser la création d'entreprises. -	
	Favoriser et stimuler les synergies métropolitaines et communales au bénéfice de la stratégie alimentaire territoriale	
<b>PROJETS URBAINS</b>	Mise en place d'un service commun Territoire et projets en 2021	Mis en oeuvre au 1er octobre 2021
	Mise en place d'un observatoire mutualisé Métropole-Ville de Dijon et CCAS en 2021.	Mis en oeuvre
	Mutualiser les marchés lorsque cela est possible.	
<b>RENOVATION URBAINE LOGEMENT SOCIAL</b>	Mutualisation des solutions et des moyens humains en vue d'optimiser les process, le service rendu et les coûts. Mise en place d'un service commun de gestion des attributions de logement	Mis en oeuvre au 1er octobre 2021
	Mise en place d'un service commun de rénovation urbaine	Mis en oeuvre au 1er octobre 2021
<b>VIDEO PROTECTION</b>	Mutualiser les marchés en matière d'acquisition et de maintenance de matériel de vidéo-protection et/ou de déploiement de la fibre Périètre : toutes communes	Marché existant / déclenchement à la demande
	Accompagner les communes dans la définition de leurs besoins et le déploiement de solutions optimisées par la mise à disposition d'ingénierie métropolitaine aux communes (Périètre possible : toutes communes)	En cours à la demande
	Mutualiser les ressources matérielles et humaines pour l'exploitation des images de surveillance de l'espace public : convention de mise à disposition à négocier et signer entre Dijon et Chenôve - Périètre plus large à étudier ultérieurement, voire création d'un service commun à envisager	Mesurer les éléments mis à disposition / Proposer et valider les bases de la convention selon des scénarii optimisés
<b>POLICE MUNICIPALE</b>	Développer un réseau des DTP	
	Mutualisation des équipes dédiées (Périètre connu : Marsannay-la-Côte et Perrigny-les-Dijon) - Périètres possibles : d'autres communes peuvent envisager de mutualiser leurs efforts	
	Déploiement d'outils harmonisés de gestion des équipements Périètre : Dijon métropole-Dijon et son CCAS - Périètre plus large à étudier si volontés	Pas d'avancée
	Mutualisation des ressources humaines adéquates : Convention de mise à disposition partielle de service à signer entre la Ville de Dijon et la métropole.	Convention mad Signée le 1er octobre 2021

EXPLOITATION ET ANIMATION EQUIPEMENTS SPORTIFS	Mutualisation d'équipements sportifs entre collectivités : Conventions entre les communes de Chevigny-Saint-Sauveur et Quétigny pour la mise à disposition d'espaces sportifs. D'autres opportunités à étudier dans le cadre de projets sportifs d'intérêt intercommunal voire métropolitains.	
	Perspectives ultérieures : Etudier la mise en place d'un service commun de gestion des équipements sportifs entre Dijon et Dijon métropole	Pas d'avancée
	Sport et enjeux environnementaux - Travail collectif des communes et de la métropole pour engager les acteurs du sport vers des pratiques plus vertueuses.	1er copil le 14 septembre 2022- choix des thématiques communes - 2e copil le 10 novembre - démarrage des réunions thématiques avec les acteurs en février 2023
	Possibilité d'envisager d'autres supports juridiques dans le cadre de mutualisations plus larges et plus poussées d'équipements sportifs en DSP ou en régie directe (SPL ...)	Pas d'avancée
GESTION ET ANIMATION EQUIPEMENTS CULTURELS	Mutualisation des solutions et des moyens du suivi de la DSP Zénith, de la Carte culture et du Contrat territoire lecture (CTL) en vue d'optimiser le service et les coûts. Périmètre : Dijon métropole-Ville de Dijon et CCAS Formalisme : en 2021, délibération des instances et signature d'une convention de mise à disposition partielle de service	Convention mad mise en oeuvre le 1er octobre 2021
	En 2022, mener une étude visant une observation des dispositifs d'Education Culturelle et Artistique (EAC) et de lecture à l'échelle de l'ensemble de la métropole. Identifier les possibles coopérations entre les établissements de la lecture publique et des enseignements artistiques. Accroître la mutualisation des savoirs et des compétences par l'organisation de temps d'échanges entre professionnels. Périmètre : toutes communes volontaires	
RESTAURATION COLLECTIVE	Dresser une cartographie des prestations en matière de restauration collective, des tarifs, ... pour améliorer et partager la connaissance.	Diagnostic partagé réalisé, présenté aux DG des communes en octobre 2021 - Complété en septembre 2022
	Créer un groupe de travail inter-collectivités pour analyse de la cartographie et envisager des stratégies partagées en matière de politique d'achat et de gestion de l'offre de service	Comité de pilotage et comité technique réunis. Présentation des pistes de travail conjointes faites auprès du copil des maires - 2023 : étude de faisabilité d'un outil commun et de modes d'exploitation possibles + mobiliser concrètement des leviers sur le court et le moyen terme
	Mutualiser des solutions et des moyens de préparation et de suivi de l'exécution des marchés alimentaires, hygiène alimentaire et organisation, tableaux de bord d'activité et de coûts, de développement d'aliments qualitatifs et de proximité, en vue d'optimiser le service et les coûts	
	Mutualiser les marchés de fourniture de denrées alimentaires, d'analyses de laboratoire...	
ACCUEIL EXTRA SCOLAIRE	Conventions entre les communes de Chevigny-saint-Sauveur et Magny-sur-Tille d'une part, Chevigny-saint-Sauveur et Bresse-sur-Tille d'autre part, pour l'accueil des enfants au centre de loisirs de Chevigny pendant les vacances scolaires D'autres coopérations entre plusieurs communes sont possibles.	
	Etudier l'achat mutualisé de denrées / prestations de restauration (voir restauration collective)	
ACCUEIL PETITE ENFANCE	Mutualisation du Relais d'assistantes maternelles entre les communes de Marsannay-la-Côte et Perrigny-les-Dijon D'autres coopérations entre plusieurs communes sont possibles.	
HYGIENE SANTE	Perspectives : Avenant au CLS pour le proroger en l'état	
	Elaboration du CLS nouvelle génération (Extension à toutes les communes volontaires de la métropole à étudier)	Comité de pilotage réuni - Des ateliers techniques en cours à l'automne 2022
	Fourrière animale : Lancer et conclure un marché en centrale d'achat	CC en cours de rédaction - Réunion à programmer avec les communes
SOCIAL	A étudier : la question des modalités juridiques de l'intervention des personnels de la Direction Santé Hygiène	
	Fourrière animale : Lancer et conclure un marché en centrale d'achat	
	Mutualiser les marchés lorsque cela est souhaitable.	
	En cours : Articulation/Mutualisation des solutions et des moyens en vue d'optimiser le service (PAD CCAS-METROPOLE)	Mise en oeuvre effective des Points d'Accès aux Droits (PAD). Mise en route d'un animation de réseau par la Métropole dès début 2023 à l'échelle de chaque PAD
SOCIAL	Conventions bilatérales pour formaliser la mise en œuvre des compétences sociales et leur articulation entre les blocs communaux et intercommunaux.	Formalisation d'un mode de conventionnement à venir début 2023
	Perspectives ultérieures et Formalisation : -Partage des ABS (Analyse des Besoins Sociaux) communaux en vue de la constitution d'un ABS métropolitain -Articuler les compétences métropolitaines et communales au sein d'un document partagé renforçant la capacité collective de réponses au public exprimant une demande sociale. Il pourrait s'agir d'une entente	Formalisation d'un mode de conventionnement à venir début 2023
	Observatoire de la cohésion sociale Dans le cadre du marché à renouveler au 1er janvier 2022, offrir aux communes et à leur CCAS : <input type="checkbox"/> Un accès à l'ensemble des études réalisées par l'observatoire avec les données métropolitaines, communales et infra-communales, <input type="checkbox"/> Une participation aux définitions et aux choix des thématiques à travailler ou approfondir chaque année, <input type="checkbox"/> Un service à la carte plus qualitatif par thématique sous forme d'une commande spécifique pour les communes qui le souhaitent, lesquelles prendraient à leur charge le coût de la prestation complémentaire	En cours. Comité de pilotage régulier
Intr@MET	Réaliser collectivement une veille professionnelle	Actualisation du réseau : annuaire et contenu à envisager - Formation en cours d'un nouveau référent intr@MET - Mobilisation des services sur la production de contenus partagés.
	Animer le réseau	Réunions régulières des DG-SG en 2021-2022 / Réactivation des rencontres plénières différée compte tenu de la pandémie ; reprise en juin 2022
Archives	Etudier la mise à disposition de moyens de la Ville de Dijon au bénéfice de Dijon métropole	Propositions à faire